



La Convention des maires de l'UE et le Pacte des maires lancent la plus grande coalition internationale de villes engagées dans la lutte contre le changement climatique

Bruxelles, le 22 juin 2016

La Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie associera efforts et leadership afin d'accélérer la mise en œuvre de mesures de lutte contre le changement climatique au niveau local à travers le monde.

Aujourd'hui, les deux principales initiatives au monde menées à l'échelle des villes dans le domaine de du changement climatique et de l'énergie, à savoir la Convention des maires de l'UE et le Pacte des maires, ont annoncé la création d'une nouvelle initiative mondiale unique en son genre, qui réunira les villes et les gouvernements locaux à la pointe de la lutte contre le changement climatique. Cette initiative unique entraînera la création de la plus grande coalition internationale de villes assumant le rôle de chef de file dans le domaine du changement climatique. Elle s'appuiera sur les engagements pris par plus de 7 100 villes réparties dans 119 pays et six continents, lesquelles représentent plus de 600 millions d'habitants, soit plus de 8 % de la population mondiale. Le lancement de la [Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie](#) intervient six mois après la conférence de Paris sur le changement climatique, un événement historique où le rôle des villes a été décisif pour concevoir et réclamer un accord mondial solide et qui constitue une réponse forte et historique des dirigeants locaux au défi pressant du changement climatique.

La Convention des maires a été lancée en 2008 par l'Union européenne après l'adoption du paquet de l'Union européenne sur le climat et l'énergie à l'horizon 2020. Le Pacte des maires a été lancé en septembre 2014 par Ban Ki-Moon, le Secrétaire général des Nations unies, et Michael R. Bloomberg, l'envoyé spécial des Nations unies pour les villes et le changement climatique, ainsi que par des maires appartenant à des réseaux de villes au niveau mondial C40, ICLEI et UCLG. Ces deux initiatives ont aidé les autorités locales participantes à fixer des objectifs ambitieux de lutte contre le changement climatique, à adopter des mesures ambitieuses pour atteindre ces objectifs et à évaluer leurs progrès publiquement et de manière transparente.

La nouvelle Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie sera la plus grande coalition de maires au monde promouvant et soutenant l'action volontaire visant à lutter contre le changement climatique et à instaurer une économie à faible intensité de carbone.

Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission européenne, a déclaré à cette occasion: «*La Convention des maires montre que lorsque les maires envisagent ensemble un avenir à faible intensité de carbone et s'attèlent à la tâche, les choses progressent. La Convention européenne est ascendante et proche des citoyens, c'est là où réside sa force. À partir d'aujourd'hui, cette force sera celle de la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, une coalition tout à fait unique au niveau mondial. Jamais auparavant autant de villes n'ont uni leurs forces dans le désir de s'inspirer mutuellement et de s'engager collectivement à suivre la voie du développement d'une société à faible intensité de carbone et résiliente*».

Michael R. **Bloomberg**, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour les villes et le changement climatique, qui coprésidera la nouvelle Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, a quant à lui déclaré: «*Aujourd'hui, les villes du monde entier joignent leurs efforts pour lutter contre le changement climatique au sein d'une organisation mondiale unique, ce qui est inédit. L'union fait la force et cette nouvelle Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie contribuera à accélérer les progrès accomplis par les villes, de même qu'elle accroîtra leur influence au niveau mondial. C'est un pas de géant vers la réalisation des objectifs que les nations ont fixés à Paris*».

En harmonisant les efforts consentis par les villes, la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie permettra une collaboration accrue entre les villes du monde entier, ce qui comblera les lacunes, renforcera les liens et relèvera les financements destinés à soutenir les villes et à leur donner les moyens de prendre des mesures dans le domaine de l'énergie durable et du changement climatique. Cette fusion permettra de mettre à profit les pouvoirs de mobilisation et d'investissement des ressources de l'Union européenne et de Bloomberg Philanthropies, et elle mobilisera les partenaires

essentiels du réseau de villes au niveau mondial de chaque initiative, notamment C40, ICLEI, CGLU, Eurocities, Energy Cities et l'Alliance pour le climat, ce qui renforcera la présence et la visibilité des autorités locales au sein des travaux de la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique qui sont en cours.

La nouvelle initiative créera une plateforme commune, qui regroupera les données pertinentes sur les mesures prises par les villes dans les domaines de l'énergie et du climat qui ont été signalées à l'actuelle plateforme de la Convention de l'UE et aux plateformes soutenant le Pacte des maires (CDP Cities et carbonn Climate Registry), permettant ainsi de comparer les réalisations des villes de part le monde et de les mettre à la disposition du public par l'intermédiaire du nouveau site Web de la Convention mondiale des Maires au niveau mondial, qui doit être lancé d'ici à janvier 2017.

La combinaison des deux initiatives permettra de rationaliser et de consolider les efforts visant à accroître et saisir les retombées collectives des mesures adoptées par les villes et de donner davantage d'élan aux actions locales de lutte contre le changement climatique. La création d'une coalition unique simplifiera également la participation des villes, ce qui leur permettra de concentrer leurs efforts sur un seul engagement, lequel sera à la fois pertinent au niveau local et efficace au niveau mondial. Elle apportera une plus grande clarté pour les villes ainsi que davantage de cohérence et une meilleure comparabilité des données, ce qui permettra aux investisseurs de constater que les mesures prises par les villes ont un effet durable, vérifiable et, surtout, qui mérite de faire l'objet d'investissements. L'une des priorités politiques de la [stratégie pour l'Union de l'énergie](#) de la Commission Juncker est une politique climatique résiliente, tournée vers l'avenir, et qui facilite la transition vers une économie à faible intensité de carbone, sûre et compétitive. La nouvelle initiative constituera un instrument important pour atteindre cet objectif.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site Web](#) du Pacte des maires et le [site Web](#) de la Convention des maires.

Le Pacte des maires

Le Pacte des maires est une coalition mondiale de maires et de responsables municipaux qui s'engagent à réduire les émissions locales de gaz à effet de serre, à accroître la résilience face au changement climatique et à suivre leur évolution de manière transparente. Le Pacte des maires a été lancé en septembre 2014 par Ban Ki-Moon, le Secrétaire général des Nations unies, et Michael R. Bloomberg, l'envoyé spécial des Nations unies pour les villes et le changement climatique. Le pacte est né sous la direction de réseaux de villes au niveau mondial tels que C40 (Cities Climate Leadership Group), ICLEI (Gouvernements Locaux pour le Développement Durable) et CGLU (Cités et gouvernements locaux unis) et sous l'égide d'ONU-Habitat, la principale agence de l'ONU dans le domaine urbain.

La Convention des maires

Créée en 2008 pour mettre en œuvre les objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2020, plus de 6 800 villes réparties dans 58 pays se sont fermement engagées dans le cadre de la Convention des maires, avec pour résultat des plans d'action bénéficiant d'un niveau d'investissement de plus de 110 milliards €. En 2015, le commissaire Miguel **Arias Cañete** a lancé la Convention des maires intégrée, qui prend également en considération l'adaptation au changement climatique et l'a prolongée jusqu'à l'horizon 2030. Les signataires de la Convention s'engagent, sur une base volontaire, à prendre des mesures afin de contribuer à la mise en œuvre de l'objectif de l'Union européenne de réduction des gaz à effet de serre de 40 % d'ici à 2030 ainsi qu'à l'adoption d'une approche conjointe pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. La Convention des maires est financée par la Commission européenne et est actuellement gérée par le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), l'Alliance pour le climat, EnergyCities, Eurocities et la Fédération européenne des agences et des régions pour l'énergie.

Contacts

La Convention des maires

Lee Cochran

Lee@Bloomberg.org

Tél. +1-917-664-7989

Commission européenne

Jakub Adamowicz

Nicole Bockstaller

Personnes de contact pour la presse:

[Jakub ADAMOWICZ](#) (+32 2 29 50595)

[Nicole BOCKSTALLER](#) (+32 2 295 25 89)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)